

Actualisé le 07/06/23

ORGANISME DE FORMATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE SECOURISME

APS TITRE 3 –OVT TITRE 4 - SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3
Manipulation et utilisation Extincteur - Evacuation

Formation SECURITE : APS TITRE 3 Durée : 182H

Référentiel pédagogique APS TITRE 3

*TITRE IESC enregistré au RNCP par Arrêté du 23 novembre 2022 au Niveau 3 - Nomenclature européenne :
niveau 3 ; Code de spécialité (NSF) : 344t*

RNCP 37035

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe
Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certifications QUALIANOR N°330SPInd2 du 26/05/2023 et QUALIOPi N°147OFInd3
du 15/11/2021 - Agrément SSIAP N° 2101 - Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20
1691 rue Becquerel - 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600038 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlf971@me.com

| | | | |
|---------------|------------------------------------|---------------------|---|
| Public | 4 stagiaires minimum et 12 maximum | Durée totale | 175 heures (SST compris) + 7 heures d'examen soit 182 heures au total |
|---------------|------------------------------------|---------------------|---|

| | |
|------------------------------------|--|
| Obligations Réglementaires | <p>Les activités privées de sécurité sont encadrées par le Code de la Sécurité Intérieure:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de la Sécurité, partie réglementaire, Livre VI, Titre 1er, Chapitre II, Section 4 "Aptitude professionnelle des exploitants individuels, des dirigeants, des gérants et des employés" exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires. Sous-section 1 - Article R612-24 : " Les exploitants individuels, les dirigeants et les gérants ainsi que les employés des entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article L.611-1 du présent code justifient de leur aptitude professionnelle..." - Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, Chapitre IV "Formation des agents pour l'exercice effectif d'une activité privée de sécurité" - Les candidats souhaitant exercer dans l'activité "Agent de surveillance humaine ou de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité" doivent donc justifier de leur aptitude professionnelle par la détention d'une certification spécifique. - La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés et les décrets associés |
| Pré requis | <ul style="list-style-type: none"> - Posséder l'autorisation préalable, la carte professionnelle, ou l'autorisation provisoire du CNAPS - Test d'admission : Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français + avoir la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit + savoir effectuer des calculs de base - Être majeur |
| Objectifs Etre capable de : | <p>Formation destinée à acquérir l'aptitude professionnelle obligatoire et la carte professionnelle du CNAPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer le cadre légal de sa mission - Préparer la sécurisation d'un site et préparer une mission de mise en sûreté - Exercer dans le respect des consignes toute mission de sûreté, prévention, et gestion des risques liés ou non au terrorisme - Rédiger des rapports, mains courantes et communiquer par écrit et oralement avec aisance - Utiliser les matériels et les équipements |
| Cas de dispenses | <p>Sapeurs pompiers volontaires et professionnels :</p> <p>Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant deux années sur une période de cinq ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont dispensés de suivre le module relatif à la gestion des premiers secours ainsi que la partie relative à l'initiation au risque incendie des modules gestion des risques prévus au présent.</p> <p>Les personnes titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret no 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1500 personnes sont dispensées, à leur demande, dans le cadre de la formation initiale, du suivi des modules de formation suivants:</p> <p>1o Le module tronc commun (41 heures);</p> <p>2o Les modules «Initiation au risque incendie» (7 heures), les modules de la partie «Evènementiel» (14 heures) et le module «Gestion des risques et des situations conflictuelles» (9 heures) mentionnés ci-dessous.</p> |
| Moyens pédagogiques | <p>Cours théoriques en salle avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation au PC Sécurité et chemin de rondes. Supports Power Point, vidéos, ordinateurs. Support pédagogique destiné à chaque stagiaire. Evaluations à chaque fin de module.</p> |

| THÈME | PARTIE | OBJECTIFS pédagogiques généraux | OBJECTIFS pédagogiques spécifiques | DURÉE MINIMALE |
|------------------|---|---|---|----------------|
| Module juridique | Environnement juridique de la sécurité privée | Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure | <p>Maîtriser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'explication initiale du livre VI (contexte, logique); - l'architecture d'ensemble; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle); - le principe d'exercice exclusif; - le principe de neutralité; - la détention et usage des armes; - le port des uniformes et insignes; | 4 heures |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | |
|--------------------|--|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets); - les spécificités des services internes; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices du CNAPS - les sanctions afférentes au non respect de ces dispositions. | |
| | | Connaître les dispositions utiles du code pénal | <p>Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police; - la non-assistance à personne en danger; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit; - l'usurpation de fonctions; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé; - l'appropriation frauduleuse; - le fonctionnement des juridictions pénales. | 3 heures |
| | | Application de l'article 73 du code de procédure pénale | Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale. | 2 heures |
| | | Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques | <p>Connaître la législation relative:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la vie privée; - au respect du droit de propriété; - aux juridictions civiles; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). | 1 heure |
| | | Connaître les principes de la République française | <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public. | 3 heures |
| | | Respecter la déontologie professionnelle | <p>Respecter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le secret professionnel; - les principes déontologiques. <p>Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.</p> | 4 heures |
| Module stratégique | Gestion des premiers secours | Savoir mettre en oeuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1); - la conduite à tenir lors de premiers secours. <p>Savoir alerter et secourir.</p> | 14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique |
| | Gestion des risques et des situations conflictuelles | Savoir analyser les comportements conflictuels | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les origines des conflits; - les différents types de conflits; - la stimulation et les motivations des conflits; - les étapes d'un conflit; - la prévention du conflit. | 3 heures |
| | | Savoir résoudre un conflit | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - traiter une agression verbale; - gérer les émotions; - adopter des techniques verbales; - intervenir par étapes; - adopter une posture, un regard et une gestuelle | 2 heures |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | |
|---------------------------|--|--------------------------------------|--|------------------|
| | | | adaptés. | |
| | Transmission des consignes et informations | Savoir transmettre des consignes | Savoir: - mettre en oeuvre et transmettre des consignes écrites ou orales; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents. | 2 heures |
| | | Réaliser une remontée d'informations | Savoir: - faire un compte rendu oral; - faire un compte rendu écrit; - faire un rapport. | 3 heures |
| TOTAL Tronc commun | | | | 41 heures |

| THÈME | PARTIE | OBJECTIFS pédagogiques généraux | OBJECTIFS pédagogiques spécifiques | DURÉE MINIMALE |
|----------------------------|---|--|---|---|
| Module juridique | Environnement juridique de la sécurité privée | Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche | Connaître: - les sanctions afférentes au non respect des dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure; - la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité. Savoir mettre en oeuvre ces dispositions pertinentes du code de sécurité intérieure. | 2 heures dont 1 heure de mise en pratique |
| | | Connaître les dispositions utiles du code pénal | Etre capable de justifier de ses actions en se référant au cadre légal dans lequel elles s'inscrivent, notamment quant au concept de légitime défense. | 2 heures |
| | | Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées | Etre capable de justifier de ses actions en se référant à ces dispositions. | 1 heure |
| Module gestion des risques | Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie | Evaluer les risques professionnels Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux | Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels: - l'évaluation des risques professionnels; - le document unique; - les obligations de l'employeur; - les principes généraux de prévention; - les obligations des employés; - les plans de prévention. Connaître: - notion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE); - les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire); - l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention; - les matériels de protection adaptés aux risques industriels; - le port des équipements de protection individuelle; - les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs; - notion de système global harmonisé (SGH) Connaître: - la classification CLP (classification labelling packaging); - les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX). | 7 heures |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | |
|--|--|--------------------------------------|--|--|
| | | Initiation au risque incendie | <p>Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation.</p> <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques et des effets de l'incendie sur l'homme; - les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud; - les consignes spéciales et particulières; - les alarmes (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie); - les consignes d'intervention; - l'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme; - la mise en sécurité des installations; - la préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours); - les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement; - le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention. <p>Savoir-faire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention; - intervention coordonnée de plusieurs équipiers. | 7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique |
| | | Maîtriser la gestion des alarmes | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion; - lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion; - gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre; - maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie; - lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie; - évaluer les possibilités d'intervention; - rendre compte à la hiérarchie; -organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention; - identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation. | 7 heures dont 4 heures de mise en pratique |
| | | Protéger le travailleur isolé | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé. <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI); - identifier les différentes composantes d'un système PTI; - maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI). | 2 heures dont 1 heure de mise en pratique |
| | | Sensibilisation au risque électrique | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les effets du courant sur le corps humain; - les modalités de formation et de processus d'habilitation. <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les facteurs et les situations d'accident d'origine électrique; - identifier l'origine de l'électrification; | 2 heures |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | |
|--|---|--|---|
| Prévention des risques terroristes (13 heures) | Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes | - analyser le risque électrique. Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme: - définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'Etat); - les différents types de terrorisme (Vigipirate); - historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques); - méthodologie du terrorisme; - motivation du terrorisme. | 45 minutes |
| | Connaître les différentes menaces terroristes | Connaître les différents modes opératoires traditionnels: - attentats aveugles; - attentats suicides; - prises d'otages et exécution; - attaques avec armes de guerre. Connaître les différentes menaces terroristes émergentes: - la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E); - la menace informatique. | 45 minutes |
| | Connaître les niveaux de risque associés | Comprendre le niveau de risque en France: - rappel: Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre. Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi: - processus de raisonnement; - sites sensibles, population ciblée. | 1 heure |
| | Connaître les différents matériels terroristes | Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes: - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac); - les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage; - les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif); - sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel. | 1 heure |
| | Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes | Savoir cultiver son comportement Savoir combattre les habitudes et les routines: - être attentif, vigilant et dissuasif; - respecter les procédures; Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme. | 1 heure |
| | Détecter et prévenir: les bons réflexes face aux menaces terroristes | Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects. Reconnaître les comportements suspects (le profiling). Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent). Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations. | 1 heure |
| | Savoir entretenir sa culture de la sécurité | Savoir utiliser le retour d'expériences. Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité. Savoir s'informer. | 30 minutes |
| | Se protéger soi-même | Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.): - actes réflexes; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique. | 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | | |
|--|-----------------------------|--|--|--|--|
| | | Protéger | Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité. | | |
| | | Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention | Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque: - témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes); - témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace. | 2 heures dont 1 heure de mise en pratique | |
| | | Faciliter l'intervention des forces de l'ordre | Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police: - attitudes et comportements; - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur; - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes: - être un citoyen sensibilisé. | | |
| | | Sécuriser une zone | Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité: - dans l'urgence et post-attentat; - contrôle des accès; - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé; - prendre en considération le risque de sur-attentat. | | |
| | Secourir | Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger | Connaître: - les blessures par balles (notions: pneumothorax, hémorragies); - les blessures par explosions (notions: blast et projectiles). | 30 minutes | |
| | | Notions de secourisme "tactique" | Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle (s) ou blessures suite à des explosion (s). Présentations visuelles: pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour: - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable; - réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée. | 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique | |
| | | Alerter les secours | Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours. | 30 minutes | |
| | Module gestion des conflits | Gestion des risques et des situations conflictuelles | Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle | Connaître: - évaluation de la dangerosité du conflit - savoir gérer le conflit; - savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir faire: Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité. | 9 heures dont 7 heures de mise en pratique |
| | | Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées | Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes | Connaître: - les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress; - le mécanisme du stress; - la notion de stress différé et sa gestion post-événement. Savoir: | 7 heures dont 4 heures de pratique |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | |
|----------------------|--|--|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - gérer les effets gênants du stress; - utiliser les effets positifs du stress; - maîtriser le stress <i>in situ</i> - appliquer les principes de récupération par la Respiration; - évacuer la tension; - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression; - agir en état de nécessité. | |
| Module stratégique | Connaissance de l'outil informatique Transmission | Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes | <p>Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.).</p> <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédiger une main courante; - exploiter un logiciel de main courante électronique. | 2 heures |
| Module professionnel | Surveillance et gardiennage | Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler sa présentation et son attitude: savoir-être professionnel et savoir vivre; - accueillir, informer, orienter; - lecture de plan; - adapter sa communication verbale et non verbale; - maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission; - transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action; - transmettre les consignes; - transmettre les informations; - gérer un appel suspect: compte rendu d'appel et l'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales. | 8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique |
| | | Préparer la mise en oeuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe); - définir les possibilités d'action sur place; - accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie; - appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion; - réserver des traces et des indices. | 6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique |
| | | Savoir contrôler les accès | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...). <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement; - filtrer de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...); - filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs...); - contrôler des objets et des matériels. | 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique |
| | | Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité | <p>Connaître et maîtriser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériel; - les documents; - la gestion de flux de personnel et des intervenants; - la gestion des clés; - l'utilisation des moyens de communication. | 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique |
| | | Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis; - adapter son comportement lors d'une ronde; - comprendre la notion et les objectifs de la ronde | 13 heures, dont 9 heures de mise en situation |

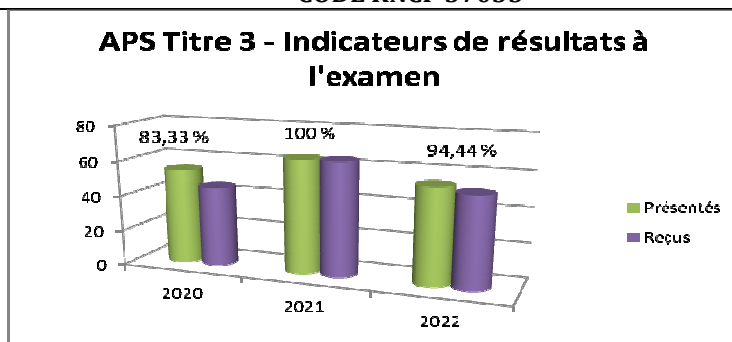
SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | aléatoire. | pratique |
| | Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les conditions d'appréhension fixées à l'article 73 du code de procédure pénale; - définir les missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères: <ul style="list-style-type: none"> • filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage...); • filière distribution; • filière incendie. <p>Savoir: - appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires.</p> | 7 heures |
| | Événementiel | <p>Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation</p> <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - le cadre légal des rassemblements; - la sécurisation des spectacles et concerts; - la gestion d'un événement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence: incendie, rixe, attentat); - les fondements des bases juridiques lors de prestations événementielles. | 5 heures |
| | Identifier les acteurs d'un événement | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP); - se positionner en fonction du type de public. | 1 heure |
| | Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements | <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte); <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les moyens d'identification des différentes familles d'accès; - les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette); - la fraude et les litiges. | 1 heure |
| | Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité | <p>Connaître:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières; - les modalités d'agrément des personnels du secteur privé; - les sanctions en cas de non- respect du cadre légal; - le domaine d'application des palpations de sécurité; - les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions. <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage; - adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé; - maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation; - prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap. - effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage; - effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte. | 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique |

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

| | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|---|---|
| | Télésurveillance et vidéoprotection | Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance | Maîtriser: - le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance; - la chaîne de télésécurité; - le schéma d'installation de la vidéosurveillance. | 7 heures, dont 4 heures de mise en situation pratique |
| Total Modules additionnels | | | | 134 heures |
| TOTAL DUREE | | | | 175 heures |

| EVALUATIONS | | |
|---|---|---|
| Evaluations de chacun des modules tout au long du stage | QCU, QCM et questions ouvertes | 20 mn |
| MODALITES EXAMEN FINAL | | |
| Module Secourisme | Evaluation conforme à la grille de certification de l'INRS | Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte |
| Epreuve écrite | QCM de 62 questions | 47 min Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise. 8 \geq Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter gratuitement à une nouvelle session d'examen. Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'Unité de Valeur. |
| Epreuve pratique | Mise en situation pratique sur 2 contextes professionnels (PC et RONDIER) tirés au sort par le candidat | Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation |
| CONDITIONS D'OBTENTION DU TITRE | | |
| 1. Validation totale : Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite, s'il est apte à l'épreuve pratique et s'il justifie d'une formation en matière de secourisme. 2. Validation partielle : <ol style="list-style-type: none"> Unités validées restent valables 5 ans Unités non validées peuvent être obtenues lors des prochaines sessions d'examen (si 8 \geq Note < 12) | | |
| Titre Agent de Prévention et de Sécurité de niveau 3 + Certificat Sauveteur Secouriste du travail (à renouveler tous les 24 mois) | | |
| CODE RNCP 37035 | | |



MOYENNE GLOBALE DES APPRECIATIONS

4.9 / 5 ★

Accueil Contenu Formateurs Matériels Accompagnement

4.8/5 ★ 4.8/5 ★ 4.8/5 ★ 5/5 ★ 5/5 ★

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-